

M. Jean-Marie SÉITÉ
Président de l'Afigéo
73, avenue de Paris
94165 Saint-Mandé cedex
contact@afigeo.asso.fr

& M. Bertrand MONTHUBERT
Président du CNIG
CGDD / SRI / Ecolab, Tour Séquoia
92055 LA DEFENSE CEDEX
cnig@cnig.gouv.fr

Saint-Mandé, le 17 septembre 2025

Objet : Lettre d'intention pour le co-financement d'une étude en faveur des infrastructures géodésiques en France : *usages et entretien des infrastructures légales*

Madame, Monsieur,

Tous les pays disposent d'une infrastructure géodésique nationale qui permet d'accéder à une coordonnée partagée, socle de l'interopérabilité et de la qualification des données géolocalisées, altimétriques ou gravimétriques, ainsi que des produits et services prenant appui sur ces données. C'est donc un système essentiel sur lequel repose toutes les applications en lien avec le géonumérique. Le géopositionnement¹, prenant appui sur les infrastructures géodésiques nationales qui permettent d'accéder à la coordonnée légale, a connu des avancées techniques majeures sur la décennie écoulée et son usage s'est répandu massivement dans la société. Il contribue indissociablement à l'essor actuel de la donnée géolocalisée. Au-delà du réseau historique entretenu par l'IGN, de nombreux acteurs publics ou entreprises chargées de mission de service publics disposent de leur propre réseau sans réelle coordination ou mutualisation.

En Octobre 2023, le Groupe de Travail portant sur les usages des infrastructures géodésiques² constitué dans le cadre de la **Commission Géopositionnement du CNIG**, a produit un Rapport³ **préconisant la réalisation d'une étude visant à mieux connaître et caractériser, les usages de ces infrastructures géodésiques** donnant accès à une référence nationale actuelle ou ancienne. Cette évaluation doit être menée par classe d'acteurs, selon leurs besoins spécifiques actuels et futurs : systèmes de référence, topographie et génie civil, aménagement urbain, gestion d'ouvrages d'arts, Cadastre, navigation, agriculture de précision, etc. Elle doit aussi proposer des recommandations et une vision prospective afin d'améliorer l'entretien cohérent de cet important réseau.

Cette étude, menée sous l'égide du CNIG pour lui faire bénéficier d'un portage politique, sera pilotée par l'**Afigéo**. Forte de son expertise en animation de projets et production de

1 Détermination des coordonnées géographiques d'un objet à la surface ou au voisinage de la Terre dans un repère de référence

2 <http://cnig.gouv.fr/usages-des-infrastructures-geodesiques-a20361.html>

3 https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_usages_des_infrastructures_geodesiques_v2-2.03.pdf

ressources (ex. **Étude économique de l'Écosystème géonumérique co-financé par 7 partenaires**⁴), l'Afigéo réunit en son sein les différentes composantes de l'écosystème géonumérique et bénéficie d'une position neutre.

Cette étude vise trois objectifs :

- **Réaliser une analyse des repères géodésiques existants, mais aussi des usages et des besoins du dispositif actuel** sur le territoire français afin de couvrir l'ensemble des acteurs de la filière (publics, privés, Recherche) ;
- **Proposer plusieurs scénarios de stratégie de maintien de ces repères** incorporant des options partenariales avec les acteurs qui auront été sollicités pendant la 1^{ère} partie de l'étude ;
- **Animer le travail avec les partenaires pour apporter un appui à la mise en place des scénarios de maintien des repères choisis** en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Dans la suite du courrier du 27 octobre 2023 de la Commission Géopositionnement du CNIG, il apparaît donc opportun de **rassembler des partenaires financiers, utilisateurs ou prescripteurs de ces infrastructures, qui composeront le comité de pilotage de ces travaux.**

En regard du montant de l'Étude économique, et de l'ensemble des actions qui l'accompagneront, le montant à mobiliser est estimé à 232k € HT. L'étude pourra éventuellement être décomposée en plusieurs phases avec un financement échelonné. Nous sollicitons de votre part un soutien financier à cette étude, dont le montant final dépendra du nombre de co-financeurs associés. Nous vous remercions de nous faire part de votre volonté de participer à cette étude en faveur d'un véritable « commun ».

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

M. Jean-Marie SÉITÉ

Président de l'Afigéo



M. Bertrand MONTHUBERT

Président du CNIG



⁴ Étude publiée en septembre 2024 avec le soutien de : ANCT, BRGM, CNES, CNIG/ECOLAB, IGN, OGE :

<https://www.afigeo.asso.fr/publication-de-la-1ere-etude-economique-de-l-ecosysteme-geonumerique-en-france/>